

Présents : Carine Landais (Aides), Mélina Marie 5ville de Laval), Vincent Meignan (Aides), Karine (RIAM), Martine Métayer (CPEF CG), Audrey Blatier(COREVIH), Dorothée Obili (réseau santé sexuelle), Gael gourmelen (Aides), Freddy Bourgeois (fjt château-gontier), Monique Simon (Aides).

Rappel du contexte par Audrey blatier.

#### **Etat de l'avancée des projets :**

Actualisation des connaissances : lieu fixé à la SCOMAM, rue Léo Lagrange, grâce à l'implication de la ville de Laval. Elle se déroulera de 9h30 à 12h le 26 Novembre.

Aides : a finalisé son programme « semaine de dépistage ».

CPEF confirme l'organisation de sa journée porte ouverte, avec dépistage et exposition. Cette journée aura lieu le lundi 4 décembre de 10h à 18h.

FJT Château-Gontier : pas de vision exacte de ce qui sera proposé. Les recontacter.

RIAM : soutiendra la communication via son site internet

#### **Point communication :**

Conférence de presse départementale : Son objectif est de communiquer sur l'intérêt du dépistage et de connaître sa sérologie. Suite à cela, le collectif a recensé les médias à contacter : France bleue Mayenne, site internet « la Mayenne j'adore », Ouest France, radio bleu, Alouette, bouger en Mayenne, l'autre radio.

Cette conférence de presse pourrait avoir lieu soit le vendredi 15 novembre soit le lundi 18 novembre 2013.

Mme Marie Mélina (ville du Mans) : s'occupe d'impliquer les médecins généralistes via Mme Deslandes (adjointe au Maire de Laval), les écoles infirmières, l'institut d'aides-soignants. Elle propose également d'envoyer des affiches aux policliniques, laboratoire, FJT,...

Mme Métayer Martine : contactera le responsable de l'ordre des gynécologues.

Carine landais contactera Mr Gilles Montsallier pour toucher le public étudiant.

Prendre contact avec les lycées agricoles du 53

Contactez la mission locale pour une distribution des affiches.

#### Programme d'utilisation de l'oriflamme

- 4/12 au CPEF
- 26/11 à la SCOMAM le matin
- 26/11 à Aides l'après-midi

**Point préservatifs** : La dotation de l'ARS est à dispatcher entre les structures, (hors institutions publiques). Le collectif se fournira dans cette dotation gérée par l'association Aides.